



Membres de la Plateforme Paradis fiscaux et judiciaires :

Les Amis de la Terre - Anticor - Attac France - CADTM France - CCFD-Terre Solidaire - CFDT - CGT - Collectif Roosevelt - CRID - Observatoire citoyen pour la transparence Financière Internationale - Oxfam France - Justice et Paix - Peuples Solidaires-ActionAid France - Réseau Foi et Justice Afrique Europe - Secours catholique Caritas France - Sherpa - Survie - Syndicat de la magistrature - Solidaires Finances Publiques - (www.stopparadisfiscaux.fr)

Partenaire : ONE France

M. François Hollande
Président de la République Française
Palais de l'Elysée
55, rue du Faubourg Saint Honoré
75008 Paris

Paris, 19 janvier 2016

Objet : Lutte contre l'évasion fiscale / Reporting pays par pays public des entreprises multinationales – PLFR 2015

Monsieur le président de la République,

Nous profitons de la période pour vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, en souhaitant notamment qu'elle soit marquée par d'importants progrès en matière de transparence fiscale et financière.

En tant qu'organisations membres ou partenaires de la Plateforme Paradis Fiscaux et Judiciaires qui regroupe 20 organisations de la société civile, ONG et syndicats confondus, nous sommes mobilisées depuis plus de 10 ans sur les questions de lutte contre l'évasion fiscale.

C'est à ce titre que nous souhaiterions vous faire part de notre profonde déception devant l'occasion manquée de rendre public le reporting pays par pays des entreprises multinationales, dans le cadre du projet de loi de finances rectificative pour 2015.

Comme vous le savez, il s'agit d'une mesure de transparence centrale pour lutter contre l'évasion fiscale des entreprises, qui fait perdre chaque année entre 40 et 60 milliards d'euros à la France, selon les dernières estimations d'un rapport parlementaire¹ présenté mardi 6 octobre 2015, et prive chaque année les pays pauvres de milliards d'euros de recettes fiscales indispensables à leur développement. Ces informations (chiffre d'affaires, bénéfices, nombre d'employés et impôts payés dans chaque pays d'activité) permettront en effet de déceler les pratiques d'optimisation fiscale « agressive » des entreprises multinationales et d'exercer un effet dissuasif, ces groupes étant de plus en plus sensibles à leur risque d'image. Le caractère public de ces informations est également indispensable pour que les pays en développement disposent eux aussi des moyens de combattre un fléau qui les touche au premier chef.

¹ Rapport d'information déposé par la Commission des affaires européennes⁽¹⁾ sur l'Union européenne et la lutte contre l'optimisation fiscale, 6 octobre 2015

Au terme d'un débat dans l'hémicycle qui faisait honneur à notre représentation nationale, les députés ont voté cette mesure dans la nuit du 15 au 16 décembre 2015 à la suite d'un premier vote déjà favorable en première lecture le 4 décembre. Au mépris de la volonté exprimée à deux reprises par l'Assemblée nationale, le gouvernement a empêché l'adoption du reporting public en demandant une seconde délibération et en faisant en sorte que la mesure soit finalement rejetée. Cette décision de l'exécutif, largement couverte par la presse, a été très mal comprise par le grand public et la société civile.

Nous sommes en effet extrêmement déçus que le gouvernement ait à ce point insisté pour que la France passe à côté d'une telle mesure en matière de transparence et de lutte contre l'évasion fiscale, d'autant que cette mesure a déjà été mise en place pour les banques en 2013. La France avait été alors pionnière en la matière puisque la mesure avait été introduite dans un premier temps au niveau français avant d'être adoptée au niveau européen au sein de la quatrième directive sur les fonds propres réglementaires. Deux ans après la mise en œuvre de cette mesure, la publicité de ces informations, que les banques françaises ont été les premières à révéler en 2014, n'a nui en rien à leur compétitivité.

Par ailleurs, lors de votre déclaration du 10 avril 2013 sur les décisions prises par le gouvernement en matière de moralisation de la vie politique et de lutte contre la fraude fiscale, vous aviez fait part en ces termes de votre volonté d'étendre cette mesure aux entreprises multinationales : «*je veux que cette obligation soit également appliquée au niveau de l'Union européenne et, demain, étendue aux grandes entreprises.*»² Une déclaration que nous avons applaudie et soutenue. C'est pourquoi, il est d'autant plus regrettable que l'amendement introduit par les députés dans le PLFR 2015 ait été autant combattu par le gouvernement.

L'indignation suscitée auprès de l'opinion publique par les scandales récents d'évasion fiscale appelle une réponse forte du gouvernement. Il n'est pas trop tard pour que la France, qui a prouvé par le passé qu'elle pouvait jouer un rôle moteur dans la lutte contre l'évasion fiscale, montre l'exemple, d'une part en introduisant la publicité du reporting dans le cadre de la loi sur la transparence de la vie économique que va proposer Monsieur Michel Sapin, d'autre part en soutenant publiquement et activement le reporting public dans le cadre des négociations européennes, notamment dans le cadre de la directive sur les droits des actionnaires.

La France enverrait alors un signal fort au niveau de l'Union européenne, réaffirmant ainsi son rôle moteur dans la lutte contre l'évasion fiscale, les paradis fiscaux et la grande délinquance économique et financière, rôle qu'à notre grand regret elle semble jouer de moins en moins.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Cc : Michel Sapin, ministre des Finances et des Comptes Publics

Christian Eckert, secrétaire d'Etat au Budget, auprès du ministre des Finances et des Comptes Publics

² <http://www.elysee.fr/declarations/article/declaration-du-president-de-la-republique-4/>

**Jean-Christophe
Picard**
Président, Anticor



Dominique Plihon
Porte-parole,
ATTAC



Philippe Martinez
Secrétaire général,
CGT



Bernard Pinaud
Délégué Général,
CCFD-Terre Solidaire



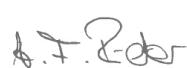
Bruno Lamour
Président, Collectif
Roosevelt



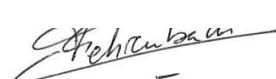
Chantal Cutajar
Présidente, OCTFI



Friederike Röder
Directrice,
ONE France



Claire Fehrenbach
Directrice Générale,
Oxfam France



Vincent Brossel
Directeur, Peuples
Solidaires ActionAid
France



Claude Dru
Président, Réseau Foi
et Justice Afrique
Europe



Bernard Thibaud
Secrétaire général,
Secours Catholique
Caritas France



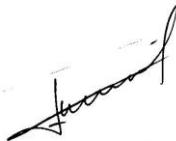
Laetitia Liebert
Directrice, Sherpa



Vincent Drezet
Secrétaire général,
Solidaires Finances
Publiques



Fabrice Tarrit
Président, Survie



Contact : Lucie Watrinet, coordinatrice de la Plateforme Paradis Fiscaux et Judiciaires, 4 rue Jean Lantier, 75001, 01 44 82 81 28